

# Les descendants de Sulpice



**Recueil des actes des Darnault**  
**commune de Veuil (Indre)**

**BAPTEME**  
**NAISSANCE**

Jaurie  
Wain  
Chard

Leu' mit huit cent dix le trentième; sur du mois  
de novembre à trois heures après midi; pardevant  
vous hubert de la Roche main falsat le fonctionnaire  
officier public de l'état civil de la commune de Villiers  
Canton de Vallaux; Département de l'Indre  
Est comparu Jean Pichard cultivateur âgé de trente  
neuf ans demeurant aux Bernes commune de Villiers

Lequel nous a présenté un enfant masculin né le  
7ourdhuy à six heures du matin de lui Déclarant et de  
marie Barat son épouse et auquel il a déclaré vouloir  
donner le prénom d'André Silvain piehard la dite  
déclaration et présentation a été faite en présence  
de François piehard oulé de lui fait labourneur âgé  
de trente sept ans et de Jean Babier journalier âgé  
de trente sept ans Beaufrere de Déclarant demeurant  
tous aux Bernets commune de Néuil et ont le premier  
tenuin déclaré ne savoir signé le présent acte de  
naissance après que a été leur en acte faite  
De la Roche  
maire

407.

Copie mari-  
portense.

Le vore mari est mort le 15 brumaire an 7  
 chez sa femme - Servant sous le nom de - Laurent Perignon, mari,  
 officier public de l'Etat le dit de la commune de Servant, Département de  
 l'Inde, sousigné: s'it unque plusieurs autres, Laboureur, demeurant  
 au Domaine de St. Pierre, la dite commune, lequel en présence de Joseph  
 Perignon, Laboureur, âgé de quarante six ans, et son patron de la font de St. Pierre  
 Honoré, journalier, âgé aussi de quarante six ans, demeurant lui et la dite commune  
 commune, nous a déclaré que le dit mort est mort le 15 brumaire an 7  
 mariage est survenu le jour de trois heures après midi selon  
 l'acte par lequel l'on a fait de sa femme femme qui nous a  
 présenté et auquel il a donné le prénom de mari - portense, des quelles  
 l'acte et l'acte nous avons rédigé le présent acte sont l'acte  
 a été faite, le dit acte et les témoins ont été déposés par les  
 témoins /-

*Perignon*

**SEPULTURE  
DECES**

8<sup>o</sup>. 13 Le Sieur Sept Juillet mil huit cent trente Huit à Sept heures. Sa maison. Servant avec  
Richard Marie, officier public de l'état civil. Sa commune. Sa paroisse. Département de l'Indre,  
May  
fontaines. Sa commune. Sa paroisse. Sa commune. Sa paroisse. Sa commune. Sa paroisse. Sa commune. Sa paroisse.  
Gardon. Sa commune. Sa paroisse. Sa commune. Sa paroisse. Sa commune. Sa paroisse. Sa commune. Sa paroisse.  
sur l'arrondissement de Sa commune. Sa paroisse. Les quels sont ont été vus à Sa commune. Sa paroisse. Sa commune. Sa paroisse.



Le traité est mil huit cent trente Neuf à Sept. Premier-Jobois - Suivant mesdits Messieurs  
officiers de l'état civil de la commune de Villiers, et par le content de la page.

N<sup>o</sup> 11. - Lesdits mariés sont composés de Silvain Gardon, laboureur, âgé de quarante trois ans, d'origine de la  
commune de Villiers, et de Félix Gougeant, charbonnier, âgé de trente huit ans, mari de la commune de Villiers, Jours de la commune de  
Villiers et de cette commune, Lesquels nous ont déclaré que Marie Barot, âgée de vingt quatre  
ans, épouse de Jean Richard, laboureur, âgé de vingt quatre sept ans, Jours de la commune de  
Villiers, est de cette commune, est d'origine de la commune de Villiers - à trois heures de la commune de Villiers  
de la commune de Villiers, Jours de la commune de Villiers, et de la commune de Villiers, et de la commune de Villiers  
sont de la commune de Villiers, Gardon et de la commune de Villiers, et de la commune de Villiers, Gougeant et  
sont de la commune de Villiers.

Gougeant  
Gougeant